

LA FAMILLE
PINGUET DE VAUCOUR

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—

1934



LA FAMILLE
PINGUET DE VAUCOUR

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—

1934

11
11
11
11

LA FAMILLE PINGUET DE VAUCOUR

LOUIS-HENRI PINGUET

Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique*, mentionne Louis-Henri Pinguet mais ne dit pas de quelle ville ou commune de France il était originaire. C'est un document signé par le greffier de la juridiction de Québec, le sieur Duchesne, le 15 septembre 1634, qui nous renseigne sur ce point. En présence de Champlain, des sieurs de Châteaufort, Malepart, Giffard, Olivier Le Tardif, etc., etc., les héritiers de Louis Hébert partageaient ce jour-là le fief Sault-au-Matelot. Or, la pièce en question nous apprend que Henri Pinguet, ancien marchand à "Pouvrai-le-Perche", Martial Pirabe et Nicolas Pivert furent choisis pour établir les parts de chacun.

Louis-Henri Pinguet était donc à Québec dès 1634. Nous savons qu'il passa ici avec sa femme, Louise Bouche ou Boucher, et ses trois enfants, Noël, Pierre et François.

Pouvrai où Pinguet était probablement né et où il avait exercé le commerce avant de venir s'établir dans la Nouvelle-France, était une petite commune de moins de trois cents habitants, près de Bellême, arrondissement de Mortagne, dans l'ancienne province du Perche.

Le 17 février 1638, la Compagnie de la Nouvelle-France concédait à Louis-Henry Pinguet "un quart de lieue de terre de front sur une lieue et demie de profondeur dans les terres, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, proche la petite rivière qui est au-dessus de la rivière Jacques-Cartier." Cette concession était faite en fief avec moyenne et basse justice, à la charge de la foi et hommage.

M. Pinguet ne s'occupa jamais de cette concession et, par acte de cession et transport du 25 août 1664, il l'abandonna à son fils, Noël Pinguet.

M. Pinguet reçut, en outre, de la même Compagnie de la Nouvelle-France, le 29 mars 1649, quarante arpents de terre en rôtûre sur le grand chemin de Québec au Cap-Rouge.

Comme bon nombre de ses concitoyens, M. Pinguet tirait la plus grande partie de ses revenus des pêches à l'anguille qu'il tendait dans les anses du Saint-Laurent, aux environs de Québec. *Le Journal des Jésuites*, à la date du 25 octobre 1657, dit " A six heures du soir, trois Agnerons pillèrent jusques à la chemise M. Pinguet le vieux, qui faisait la pêche d'anguille, un peu au-dessus du Cap-Rouge." M. Pinguet fut fort heureux de s'en tirer à si bon marché. D'ordinaire, les farouches Iroquois tuaient leurs victimes ou les amenaient en captivité.

M. Pinguet décéda à Québec le 1er janvier 1671.

Sa femme était décédée vingt-deux ans avant lui, à Québec, le 20 mai 1649.

Enfants :

I

Françoise Pinguet

Née à Pouvrai.

Mariée à Québec, le 7 novembre 1645, à Pierre Delaunay, fils de Gilles Delaunay et de Denise Dubois, de Fresné le Boesme, pays du Maine.

M. Delaunay fut tué par les Iroquois le 28 novembre 1654.

Françoise Pinguet se remaria, le 8 février 1655, à Vincent Poirier dit Bellepoire, fils de François Poirier et de Michelle Bonar, de Saint-Michel des Champs de Paris.

Elle décéda à Québec le 29 mai 1661.

II

Noël Pinguet

Le continuateur de la lignée.

III

Pierre Pinguet de la Gardière

Né à Pouvrai.

Décédé à Sainte-Foy le 22 avril 1704.

Il avait épousé, à Québec, le 4 novembre 1659, Anne Le Chevalier, probablement fille du chirurgien Charles LeChevalier qui exerçait son art aux Trois-Rivières.

Enfants :

1° Marie-Anne Pinguet, née à Québec le 17 octobre 1661 et mariée, au même endroit, le 24 novembre 1676, à Isaac Hervieux, cloutier, fils de Isaac Hervieux et de Jeanne Moussart, de la paroisse de Lonlay l'Abbaye, évêché du Mans. Elle décéda à Québec le 9 août 1687.

2° Geneviève Pinguet, née à Québec le 28 avril 1665 et mariée, au même endroit, le 19 janvier 1682, à Pierre Gatien, veuf de Marie-Jeanne Bernard. Elle décéda à Québec le 23 décembre 1702.

3° Louise Pinguet, née à Québec le 27 février 1668 et mariée, d'abord, à Gaspard Petit, puis, à Québec, le 19 avril 1723, à Jacques Cochon, veuf de Madeleine Des Rivières.

4° Daniel Pinguet, né à Québec le 17 novembre 1670. Dans un *Nécrologe des Recollets* on trouve mention du Frère Dorothée Pinguet, décédé, allant en Canada, en 1696, âgé de vingt ans et cinq de religion. Ce Frère Pinguet ne serait-il pas Daniel Pinguet? Il est vrai que l'âge donné par le *Nécrologe* ne correspond pas avec l'année de naissance de Daniel Pinguet, mais on se trompe souvent dans ces listes faites après coup. En tout cas, nous donnons le renseignement pour ce qu'il vaut.

5° Angélique Pinguet, née à Sillery (Cap-Rouge), le 19 mars 1672. Mariée, à Québec, le 7 juin 1688, à Pierre Bodin, veuf de Thiennette Desmarres. Celui-ci décéda en 1702, et Angélique Pinguet se remaria, à Québec, le 30 avril 1703, à François Lareau, fils de François Lareau et de Anne De Quain. Elle décéda à Québec le 12 mai 1744.

6° Marie-Madeleine Pinguet, née probablement à Sillery (Cap-Rouge) en 1673 et mariée à François Merçan. Elle décéda à Québec le 19 juin 1743.

NOËL PINGUET

Né à Pouvrai en 1631, Noël Pinguet avait à peine trois ans lorsqu'il passa ici avec sa famille.

Il s'occupa de commerce et de culture et devint propriétaire de vastes étendues de terrain aux environs de Québec.

Le 10 décembre 1667, Noël Pinguet comparaisait devant M. Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, lieutenant-général civil et criminel à Québec, et rendait foi et hommage à la Compagnie des Indes Occidentales pour le fief et seigneurie que son père lui avait donnés trois ans plus tôt, le 25 août 1664. " Sans épée, nu-tête, un genou en terre ", Noël Pinguet déclara qu'il n'avait encore aucun aveu et dénombrement à fournir, " les lieux n'ayant pas été occupés à cause des incursions des Iroquois. "

M. Pinguet s'engageait toutefois à faire des concessions et à faire occuper sa seigneurie dans l'année.

Le recensement de 1681 donne Noël Pinguet comme habitant de Québec, avec sa femme et cinq enfants. Les deux aînées étaient religieuses au monastère des Ursulines, et Jean était au séminaire de Québec. Le recensement dit que Noël Pinguet a deux fusils, quinze bêtes à cornes et cent arpents de terre en valeur.

M. Pinguet décéda à Québec le 11 juin 1685, à l'âge de 55 ans.

L'acte de sépulture dit: " L'onzième du mois de juin de l'an mil six cent quatre-vingt-cinq, le sieur Noël Pinguet, habitant de la côte Ste-Geneviève, âgé de cinquante-cinq ans environ, en la salle des malades de l'hôpital de cette ville, est décédé en la communion de notre mère Ste Eglise, après avoir reçu les Saints-Sacrements de Pénitence, Viatique et d'Extrême-Onction, duquel le corps a été inhumé le douzième du dit mois de juin dans le cimetièrè des Pauvres du dit hôpital, et ont assisté à son inhumation M. Jean Pinguet, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Québec, fils du défunt, et M. Philippe Boucher, chapelain de la dite cathédrale. "

Noël Pinguet avait épousé, à Québec, le 15 octobre 1652, Marie-Madeleine Dupont, fille de feu Jean Dupont,

président du grenier à sel de Vervins, en Picardie, et de Marie Gaucher. Elle était la soeur de Nicolas Dupont de Neuville, qui devint membre du Conseil Souverain et fut anobli par Louis XIV.

Madame Pinguet décéda à Québec le 29 septembre 1696.

Enfants de Noël Pinguet et de Marie-Madeleine Dupont :

I

Marie-Madeleine Pinguet

Née à Québec le 5 août 1653.

Elle fit profession au monastère des Ursulines de Québec, sous le nom de Mère de l'Assomption.

Elle décéda le 1er octobre 1721.

L'Histoire des Ursulines de Québec nous fait connaître la belle existence de la Mère de l'Assomption :

“ Voici encore une de ces devancières vénérées qui eurent le bonheur de faire leur profession “ entre les mains de notre feu Mère Marie de l'Incarnation. ”

“ Heureuse d'avoir été l'élève de nos bien-aimées fondatrices, plus heureuse encore d'avoir si fidèlement marché sur leurs traces, la Mère Marie Pinguet de l'Assomption est un des plus beaux modèles que le vieux *Récit* propose à notre imitation. Quelle charmante simplicité dans les détails suivants !

“ Le 1er octobre 1721, il a plu au Seigneur de faire passer de cette vallée de larmes au séjour des bienheureux, l'âme de notre chère soeur Marie M. Pinguet de l'Assomption, âgée de 68 ans. C'était une des premières professes canadiennes de notre Monastère et un excellent modèle de toutes les vertus religieuses. Elle avait eu dès sa plus tendre jeunesse un zèle peu commun pour l'état d'Ursuline, et ce beau feu avait trop d'activité pour rester longtemps caché : elle fit donc part de son généreux dessein à notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Mais comme la communauté, alors naissante, était pour ainsi dire destituée de toutes les douceurs de la vie, dans un rude climat et entourée de peuples barbares, on lui donna à entendre qu'elle était trop petite et délicate

pour notre maison. Loin de se décourager à cette réponse, la jeune Marie Madeleine redoubla de ferveur en recommandant sa cause à Dieu. Pour vaincre l'indécision des religieuses à son égard, elle eut recours à un petit stratagème qui effectivement, la faisait paraître plus grande qu'à l'ordinaire. Elle fit hausser ses talons, déjà passablement hauts, et parut partout au-dessus de sa taille naturelle.

“ La Mère de l'Incarnation, touchée de son innocence et vaincue d'ailleurs par sa ferveur, l'admit au noviciat au commencement de sa quinzième année. Ses premières ardeurs pour Dieu n'ont jamais souffert de détriment. Toujours assidue à l'oraison mentale, elle y consacrait tous ses loisirs, surtout les dimanches et les fêtes où elle ne sortait presque pas de l'Église, même dans les plus grands froids de l'hiver. De cette intime union avec Dieu procédait un zèle infatigable pour rendre service au prochain; jamais elle ne se plaignait des fatigues qu'elle y pouvait expérimenter, surtout dans les classes externes et parmi nos chères petites filles sauvages. Elle leur a fait l'instruction environ vingt ans, et elle la faisait en qualité de maîtresse-générale, lorsqu'elle fut atteinte de sa dernière maladie, qui se déclara par une fluxion de poitrine dont elle subit les suites pendant près de deux ans. Munie de tous les secours de notre sainte Religion, elle termina son utile et belle carrière en s'abandonnant comme un enfant entre les bras de la Providence, dans une intime conviction des bontés maternelles de la très-sainte Vierge à son égard. Cette douce et sainte mort nous laissa toutes dans un grand désir de faire ce redoutable passage dans les mêmes dispositions, et de nous y disposer dès maintenant par une plus parfaite pratique des vertus qui ont brillé dans cette chère Mère. ”

II

Jean Pinguet

Né à Québec le 8 décembre 1655.

Il fut ordonné prêtre à Québec, par Mgr de Laval, le 21 décembre 1680.

M. Pinguet fut nommé en octobre 1681 desservant de Neuville ou la Pointe-aux-Trembles. Dans le *Plan général de l'état présent des missions du Canada* fait en 1683, il est dit :

“ M. Pinguet prêtre natif du pays, âgé de 27 ans, dessert la seigneurie de Neuville dite la Pointe-aux-Trembles, la côte Saint-Ange, la Pointe-aux-Écureux, le Port-Neuf et Deschambault. Le même *Plan* donne 61 familles et 340 âmes à Neuville, 30 familles et 176 âmes, à la Côte Saint-Ange, 7 familles et 44 âmes à la Pointe-aux-Écureux, 7 familles et 50 âmes à Portneuf et 1 famille et 11 âmes à Deschambault.

En 1684, M. Pinguet était fait chanoine du chapitre de Québec. Il n'en continua pas moins ses missions. Le besoin de prêtres était si grand que quelques chanoines seulement restaient à Québec. Les autres étaient missionnaires ou curés.

De 1686 à 1689, M. Pinguet desservit la côte de Lauzon. La tâche n'était pas aisée. Les habitations étaient dispersées sur un territoire considérable et il fallait se rendre de l'une à l'autre par des chemins le plus souvent impraticables. Un prêtre s'usait vite à se dur ministère.

En 1690, M. Pinguet fut chargé de desservir le Cap Saint-Ignace, L'Islet, la Pointe à la Caille (Saint-Thomas) et les autres centres environnants. Il résista à ce rude travail pendant huit ans.

En 1698, le chanoine Pinguet était nommé curé de Beaumont. Il y resta pendant six ans.

M. Pinguet fut ensuite employé au séminaire de Québec où il mourut le 20 mars 1715.

III

Pierre-Joseph Pinguet de Montigny

Né à Québec le 18 août 1658.

Il s'établit à Montréal.

M. Pinguet de Montigny fut tué par les Anglais au combat de Laprairie le 11 août 1691.

M. Pinguet de Montigny, répondant à sa nature généreuse, s'était rendu avec quelques autres de ses concitoyens

pour aider la petite garnison du fort de Laprairie à repousser l'attaque des Anglais. Seize officiers, soldats et volontaires furent tués du côté français dans cette rencontre, parmi lesquels cinq braves volontaires montréalais.

Il avait épousé, à Montréal, le 19 octobre 1689, Catherine Testard, fille de Charles Testard de Folleville et de Anne La Marque.

Elle se remaria, à Montréal, le 1er janvier 1693, à Augustin Douaire de Bondy.

De son mariage avec M. Pinguet de Montigny, elle avait eu trois enfants :

1° Catherine Pinguet née à Montréal le 17 août 1690 et mariée à Québec, le 31 janvier 1717, à Paul Guillet, fils de Mathurin Guillet et de Marie-Charlotte Lemoyne.

2° Pierre Pinguet né à.....le.....1691 et décédé aux Trois-Rivières le 31 juillet 1715.

3° Louise Pinguet née à Montréal le 6 mars 1692 (posthume).

IV

Marie-Anne Pinguet

Née à Québec le 18 décembre 1660.

Mariée à Québec, le 6 octobre 1681, à Léonard Hazeur Desonneaux qui décéda le 25 octobre 1687.

En secondes noces, à Québec, le 12 juin 1691, madame Hazeur devint l'épouse de Louis Chambalon, notaire royal. Elle décéda à Québec le 15 avril 1694.

V

Catherine Pinguet

Née à Québec le 10 octobre 1662.

Elle fut religieuse au monastère des Ursulines de Québec, sous le nom de Mère de l'Incarnation et décéda le 2 août 1739.

Citons encore l'*Histoire des Ursulines de Québec* :

“ Mlle Pinguet était venue au pensionnat vers le temps où elle devait se préparer à sa première communion, et elle se plut tellement dans la maison de Dieu qu'elle se décida à n'en jamais sortir. Ses parents qui n'étaient pas du même avis, s'empressèrent de rappeler Catherine à la maison paternelle, croyant avoir assez fait en donnant leur fille aînée à la milice d'Ursule. Mais la jeune Catherine, “ qui avait conçu dès sa tendre jeunesse un grand éloignement du monde et de ses pièges ”, tint ferme dans sa résolution première. Voyant les obstacles que le démon suscitait à sa vocation, elle résolut d'abord de se taire et de prier.

“ Sur la fin de sa quatorzième année, elle s'en vint trouver M. de Bernières, ami intime de sa famille et supérieur de notre monastère, et le supplia de s'intéresser auprès de ses parents pour lui obtenir la permission désirée. Le pieux abbé, n'embrassant pas d'abord sa cause avec toute l'ardeur qu'elle avait espéré, lui objecte son âge et la faiblesse de son tempérament. Notre jeune postulante ne se déconcerte pas; elle se jette à ses pieds en disant: “ M. le grand vicaire, donnez-moi, je vous en prie, votre bénédiction et promettez-moi votre appui; c'est tout ce que je demande; ne me le refusez pas, Dieu saura bien faire le reste! ” Il était difficile de résister à de si touchantes instances. M. et Mme Pinguet, apprenant ce qui s'était passé, craignirent de s'opposer plus longtemps à une vocation aussi marquée, et la nouvelle postulante fut bientôt en mesure d'être initiée aux pieux secrets de la perfection religieuse.

“ M. de Bernières avait prédit que la vivacité de sa ferveur suppléerait à la faiblesse de son tempérament. Il ne se trompa pas; la santé de la Mère Pinguet de l'Incarnation se soutint dans les offices les plus pénibles, même dans celui de supérieure, qu'elle remplit de 1706 à 1712. Elle passa par toutes les charges de la maison, et exerçait celle de maîtresse des novices quand elle mourut; et encore à cette dernière époque de sa vie, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, hiver comme été, les jeunes n'avaient qu'à jeter les yeux sur cette vénérable mère de 77 ans, pour connaître l'ordre du jour et ce que doit être en toute occasion le maintien d'une religieuse. L'esprit de prière et de régularité

était devenu comme une seconde nature à cette chère Mère, que le ciel avait douée de beaucoup d'esprit et d'une rare prudence.

“ C'était le 1er août 1739. La Mère Pinguet de l'Incarnation se leva à 4 heures à l'ordinaire, pour faire la rénovation des vœux avec la communauté. Ce jour-là se passa dans une sainte allégresse, elle n'éprouva pas même le plus léger malaise. Dans la nuit suivante, elle se trouva mal, et le lendemain (dimanche), jour fixé pour la grande solennité, elle parut d'une extrême faiblesse et fut conduite à l'infirmerie. Elle n'avait ni fièvre, ni douleur, ni frisson, de sorte que le médecin même ne vit dans son état rien d'alarmant. Vers 5 heures du matin, une des infirmières s'étant approchée de la bergère où elle s'était d'elle-même assise, fut frappée de la pâleur et de l'altération de ses traits. Elle crie au secours! On vole à son assistance. Hélas! il était trop tard pour ce monde; la malade n'était plus!... “ Si sa mort fut précipitée, ajoute sa notice, elle n'avait pas été imprévue, car toute sa vie avait été une fervente préparation à ce redoutable passage. Durant les derniers jours surtout, elle avait paru encore plus touchée qu'à l'ordinaire, et avait renouvelé ses vœux avec un accent de ferveur qui avait frappé tout le monde. ”

“ La Mère Pinguet de l'Incarnation comptait 61 années de profession religieuse. Sa mort fit retarder de huit jours la joyeuse et intéressante fête du centième anniversaire. ”

VI

Félix Pinguet

Né à Québec le 30 août 1665.

Décédé au même endroit le 23 septembre 1665.

VII

Nicolas Pinguet de Targis

Né à Québec le 25 novembre 1666.

Il fut un des donateurs du terrain où fut bâtie la première église de Sainte-Foy.

M. Pinguet de Targis décéda à Québec le 10 janvier 1723.

Il avait épousé, le 24 juin 1698, Jeanne-Elisabeth de Peiras, fille de Jean-Baptiste de Peiras et de Anne Thirement (1).

Elle décéda trois ans après son mari, à Québec, le 3 octobre 1726.

Madame Pinguet hérita de la seigneurie de Peiras ou Métis concédée à son père, Jean-Baptiste de Peiras, conseiller au Conseil Souverain, le 6 mai 1675. Le 27 juin 1724, M. Lambert, gendre de Mme Pinguet, "seule et unique héritière de Jean-Baptiste de Peiras", rendait foi et hommage pour cette seigneurie. Le 29 mai 1802, Antoine Joubin dit Boisvert et Madeleine Pinguet, sa femme, faisant pour les héritiers du feu sieur Charles Lambert, vendaient la seigneurie de Métis à Mathew McNider" (greffe Chs Voyer).

Enfants :

1° Jeanne-Elisabeth Pinguet née à Québec le 12 mai 1699, et mariée, au même endroit le 28 novembre 1718, à Claude-Charles Bourget, ancêtre de Mgr Ignace Bourget.

2° Anonyme né et décédé à Québec le 23 février 1702.

3° Anonyme né et décédé à Québec le 20 mars 1703.

4° Elisabeth Pinguet née à.....le.....
et mariée à Québec, le 7 juin 1723, à René-Louis Lambert, fils de feu Gabriel Lambert et de Marie-Renée Roussel.

5° Régis Pinguet né à.....le....., et décédé à Québec, le 14 avril 1735.

VIII

Jacques Pinguet

Le continuateur de la lignée.

IX

Marie-Thérèse Pinguet

Née à Québec le 11 septembre 1671.

Décédée au même endroit le 29 septembre 1671.

(1) Contrat de mariage devant Louis Chambalon, le 12 juin 1698.

Charles Pinguet de Saint-Jean

Né à Québec le 8 février 1673.

Charles Pinguet de Saint-Jean fut marin.

Le 2 août 1694, à la veille de partir pour la baie du Nord et “ si besoin pour ailleurs où ses entreprises et desseins l'appelleront ”, il se rendait chez le notaire Chambalon en compagnie de son frère Nicolas Pinguet de Targis et là “ pour se donner des marques évidentes et particulières de l'amitié fraternelle qu'ils avaient toujours eue l'un pour l'autre et qu'ils espéraient continuer ”, ils se faisaient donation réciproque de leurs biens en cas de mort. Les deux frères Pinguet étaient alors célibataires.

La donation reçue par le notaire Chambalon portait :

“ A la charge que le survivant d'eux promet et s'oblige incontinent après qu'il aura appris la mort du premier mourant de fournir et prendre sur les biens à lui ainsi donnés jusques à la somme de trois cents livres qu'il emploira tant aux frais de l'enterrement qu'à faire dire des basses messes pour le repos de l'âme du premier mourant, etc. etc. ”

Charles Pinguet de Saint-Jean vivait encore en 1715. Il est mentionné dans un jugement du Conseil Supérieur du 21 mars 1715. Nous le perdons de vue à partir de cette date.

Joseph-Denis Pinguet

Né à Québec le 23 janvier 1675.

Une ordonnance du 21 novembre 1708 mentionne les trois frères Jacques Pinguet de Vaucour, Nicolas Pinguet de Targis et Joseph Pinguet de Saint-Jean. Il s'agit ici, croyons-nous, de Joseph-Denis Pinguet.

Pinguet décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 janvier 1720, et fut inhumé sous le seul prénom Joseph.

XII

Jeanne-Genève Pinguet

Née à Québec le 19 mai 1676.

Décédée au même endroit le 12 septembre 1676.

JACQUES PINGUET DE VAUCOUR

Jacques Pinguet de Vaucour, né à Québec le 27 février 1668, fut le continuateur de la lignée des Pinguet.

Propriétaire de grands terrains dans la banlieue de Québec et à Sainte-Foy, il vécut tour à tour à Québec et dans cette paroisse.

M. Pinguet de Vaucour et son frère, Nicolas Pinguet de Targis, donnèrent le terrain où fut bâtie la première église paroissiale de Sainte-Foy. Le 20 octobre 1707, après entente entre les frères Pinguet et les marguilliers de Sainte-Foy, une ordonnance de l'intendant réglait comment le pain bénit serait donné dans l'église de Sainte-Foy: 1° au seigneur; 2° au sieur de Villeray et à sa famille; 3° à Jacques Pinguet de Vaucour et à Nicolas Pinguet de Targis, son frère, et à leurs familles; 4° aux marguilliers; 5° au sieur Damours de Louvière; 6° aux nommés Bonhomme et Maufet, etc., etc.

En 1720, les RR. PP. Jésuites, propriétaires des seigneuries de Notre-Dame des Anges, Saint-Gabriel et Sillery, choisissaient M. Pinguet de Vaucour comme juge prévôt de leurs juridictions. Il succédait au notaire Étienne Dubreuil.

M. Pinguet de Vaucour exerça aussi pendant plusieurs années la charge de brigadier des Gardes du Domaine.

M. Pinguet de Vaucour décéda à Québec le 16 mai 1729.

Il avait épousé, à Québec, le 8 janvier 1691, Marie-Anne Morin, fille de Jean-Baptiste Morin dit Rochebelle et de Catherine de Belleau (1). Elle décéda à Québec le 31 décembre 1702. En secondes noces, il épousa, le 10 février 1705, Marie-Charlotte Hubert, fille de René Hubert, premier huis-

(1) Contrat de mariage devant Gilles Rageot, le 27 novembre 1690.

sier au Conseil Supérieur, et greffier en chef de la Maréchaussée, et de Françoise de Lacroix (2).

Madame Pinguet de Vaucour eut une dure épreuve pendant le siège de 1759. Le 16 août 1759, une carcasse lancée par les Anglais tomba sur sa maison qui fut embrasée et réduite en cendres. Madame Pinguet de Vaucour, très âgée, se retira alors à Sainte-Foy, où elle décéda le 26 avril 1760, deux jours avant la bataille de Sainte-Foy qui illustra le nom de Lévis.

De ces deux mariages, M. Pinguet de Vaucour avait eu vingt-deux enfants :

I

Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour

Né à Québec le 10 août 1692.

Le 18 juillet 1726, l'intendant Bégon, jugeant qu'il était nécessaire d'augmenter le nombre des notaires dans la Prévôté de Québec, accordait la commission suivante à M. Pinguet de Vaucour :

“ Michel Bégon, chevalier, seigneur de la Picardière, Marbelin et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils et au parlement de Metz, intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France.

“ Estant nécess^{re} d'établir encore un no^{re} royal en la prévosté de cette ville et estant informé que le S. Jacques Pinguet de Vaucour a l'expérience et la capacité nécess^{res} pour remplir et exercer led. office.

“ Nous, sous le bon plaisir de Sa Ma^{té} avons commis et commettons led. S. Jacques Pinguet de Vaucour à l'office de no^{re} royal en la Prévôté de cette ville pour par lui exercer led. office et en jouir aux privilèges, profits, émoluments et exemptions attribués à de pareils offices, mandons aux off^{ers} de la Prévôté de cette ville qu'après leur estre apparu des bonnes vies et meurs dud. S. Vaucour ils le reconnaissent et le fassent reconnoitre en lad. qualité ainsy qu'il appartiendra ; en témoin de quoy nous avons signé ces pntes à icelles

(2) Contrat de mariage devant Louis Chambalon, le 8 février 1705.

fait apposer le cachet de nos armes et contresigner par notre secrétaire.”

Quatre ans plus tard, le 20 janvier 1730, M. Pinguet de Vaucour succédait à son père dans sa charge de juge prévôt des seigneuries de Notre-Dame des Anges, Saint-Gabriel et Sillery. Sa commission lui fut accordée par le R. P. Duparc dans les termes suivants :

“ Jean-Baptiste Duparc, recteur du collège et supérieur général des missions des pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, seigneurs des terres et seigneurie de Notre-Dame des Anges, de St-Gabriel et de Sillery, à tous ceux qui ces présentes lettres verront Salut, Étant nécessaire pour le bien des habitans des dites seigneuries appartenant à la dite Compagnie en tous droits de justice haute, moyenne et basse de pourvoir de personne capable de la charge de juge prevost, à ces causes étant bien informé de la probité, capacité, suffisance et expérience au fait de la justice, du sieur Jacques Pinguet de Vaucour, notaire royal en la prevosté de cette ville, et après information de ses vie et moeurs, religion catholique, apostolique et romaine, avons icelluy pourveu de la charge de juge prévost dans la dite seigneurie de Notre-Dame des Anges, de St-Gabriel et de Sillery et l'avons établie au lieu et place du S. Jacques Pinguet, son père, en icelle pour juger et terminer tous différens tant en matière civile que criminelle qui pourront naître entre les habitans des dites seigneuries pour jouir de la dite charge aux honneurs, droits, prérogatives y appartenante tant et si longuement que le jugeront à propos; enjoignant aux habitans des dites seigneuries de reconnoistre le d^t sieur Pinguet de Vaucour en la dite qualité.”

Le 1er juin 1733, M. Pinguet recevait instruction de l'intendant Hocquart de faire l'inventaire et estimation des maisons, bâtimens, meubles et ustensiles qui étaient dans les postes de la Malbaie, Tadoussac, Chicoutimi et îlets de Jérémie. Cet important document, malheureusement, n'a pas été conservé.

Le 5 mai 1736, M. Pinguet de Vaucour était commis par le même intendant Hocquart pour accompagner les commis et gardes de la Compagnie des Indes dans les visites

qu'ils devaient faire chez les particuliers de la côte de Beau-pré et des côtes environnantes soupçonnés de cacher chez eux des paquets de castor pour les embarquer en fraude. M. Pinguet de Vaucour devait signer les procès-verbaux de saisie et faire transporter à Québec les paquets de castor saisis.

On voit ici que la contrebande ne date pas d'aujourd'hui dans notre pays!

En 1748, après vingt-deux ans de services comme notaire royal, M. Pinguet de Vaucour, devenu presque infirme, fut remplacé par Simon Sanguinet. Il se démit en même temps de sa charge de juge seigneurial et fut remplacé par le sieur Turpin.

M. Pinguet de Vaucour décéda à Québec le 7 avril 1749. Il ne s'était pas marié.

II

Marie-Anne Pinguet

Née à Québec le 6 décembre 1693.

Décédée à Québec le 29 janvier 1703.

III

Catherine-Louise Pinguet

Née à Québec le 29 août 1695.

Elle fut religieuse au monastère des Ursulines de Québec sous le nom de Mère Saint-François-Xavier. Deux de ses tantes lui avaient tracé la voie dans cette sublime vocation. L'une d'elles, la Mère de l'Incarnation vivait encore dans le vieux monastère lors de son entrée en religion.

La Mère Saint-François-Xavier décéda le 4 décembre 1749.

Le "Récit" des Ursulines parle ainsi de cette sainte religieuse:

"La Mère Pinguet de Saint-François-Xavier, qui fut enlevée à notre communauté dans l'épidémie de 1749, était une personne d'un courage remarquable " se nourrissant de mortifications " et cachant ses souffrances " comme un ava-

re cache son trésor”. Il y a dans cette parole, il nous semble, une connaissance profonde du grand mystère de Jésus crucifié, dans celle qui apprécie ainsi le mérite de ses soeurs.

“ La Mère Saint-François-Xavier était d’une conscience timide et même un peu scrupuleuse; cependant, son obéissance était si parfaite qu’elle ne manquait jamais les communions générales, quelque peine qu’elle éprouvait intérieurement. Elle reçut les derniers sacrements le jour de la fête de son bienheureux patron, saint François-Xavier. Le lendemain, ayant entendu en esprit la sainte messe, elle expira doucement, ne s’étant ressentie en rien de ses scrupules dans sa dernière maladie, récompense que Dieu avait accordée, sans doute, à son humilité et à son obéissance. ”

IV

Simon Pinguet

Né à Québec le 28 octobre 1696.

Décédé au même endroit le 16 novembre 1696.

V

François-Madeleine Pinguet

Né à Québec le 21 septembre 1697.

Décédé au même endroit le 30 octobre 1698.

VI

Marie-Charlotte Pinguet

Née à Québec le 21 septembre 1697.

Décédée au même endroit le 31 décembre 1702.

VII

Thérèse Pinguet

Née à Québec le 25 avril 1699.

Probablement décédée en bas âge.

VIII

Elisabeth Pinguet

Née à Québec le 27 mars 1700.
Décédée au même endroit le 20 avril 1700.

IX

Noël-Lucien Pinguet

Né à Québec le 25 avril 1701.
Décédé au même endroit le 29 janvier 1703.

X

Pierre-Thomas Pinguet

Né à Québec le 1er mai 1702.
Probablement décédé en bas âge.

XI

Jacques-René Pinguet

Né à Québec le 19 décembre 1705.
Probablement décédé en bas âge.

XII

Louis-Charles Pinguet

Né à Québec le 24 juillet 1707.
Décédé au même endroit le 14 août 1707.

XIII

Charles-François Pinguet Montigny

Le continuateur de la lignée.

XIV

Marie-Françoise Pinguet

Née à Québec le 5 février 1711.

Décédée au même endroit le 6 janvier 1714.

XV

Nicolas-Charles Pinguet de Bellevue

Né à Québec le 10 avril 1713.

Il travailla d'abord avec son père puis avec son frère, notaire à la Prévôté de Québec. Il agissait en même temps comme *praticien* devant la Prévôté et le Conseil Supérieur.

Le 1^{er} mai 1745, M. Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, lui donnait la commission suivante pour exercer la charge de juge sénchal de sa seigneurie :

“ Antoine Juchereau, seigneur de Beauport, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut, sçavoir faisons que l'office de juge sénchal de notre seigneurie présentement vacant, ne pouvant être mieux rempli qu'en la personne du Sr Nicolas Pinguet dit Bellevue, praticien en la ville de Québec, par la conn^{oe} que nous avons de sa science, capacité et expérience au fait de judicature, à ces causes, nous avons donné et octroyé, donnons et octroyons au Sr Pinguet led. office pour en jouir aux gages que nous luy avons accordés, honneur, prérogatives, fruits, profits, et émolumens aud. office appartenant; prions à cet effet Mons. le lieutenant g^{nal} de lad. prévôté de Québec, qu'après avoir receû le serment dud. S. Nicolas Pinguet, en la manière requise et accoutumée, il l'institue et installe aud. office de juge sénchal de lad. seign^{rie} que nous luy accordons d'abondant par ces p^{ntes} signé de notre main et scellé du sceau de nos armes, en notre maison seigneuriale dud. Beauport, ce 1^{er} May 1745. ”

Le 2 avril 1748, la Prévôté de Québec rendait l'arrêt suivant :

“ Vu le réquisitoire contenant entre autres choses que M^{tre} Pinguet Vaucour, notaire en cette prévôté, ne pouvant plus s'acquitter de cet office, par ses indispositions, le sieur

Pinguet de Bellevue, son frère, qui demeure avec lui, va passer, tant dans les côtes que dans la ville, des actes, contrats de mariage, et même des inventaires, et reçoit le serment en tel cas requis, sans qu'il ait aucune qualité ou fonction qui puissent lui permettre, se contentant seulement de les faire signer par le dit M^{tr}e Pinguet Vaucour, notaire, son frère, pourquoi le dit procureur du roi conclut à ce qu'il vous plaise faire défense au dit Bellevue de passer aucuns contrats, actes, faire inventaire, recevoir le serment des parties, et enfin ne faire aucune fonction de notaire, sous les peines de droit; nous faisons défense au sieur Pinguet de Bellevue de passer aucuns contrats, actes, ni faire aucuns inventaires et fonction de notaire sous les peines de droit. ”

Ce jugement dirigé contre Nicolas-Charles Pinguet de Bellevue atteignait son frère Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour puisque ses infirmités l'empêchaient d'exercer sa profession. Ne pouvant plus se faire aider par son frère, il se décida, le 20 septembre 1748, à donner sa démission, espérant qu'il lui succéderait dans sa charge. Mais ce fut Sanguinet qui reçut la commission.

L'intendant Bigot regretta l'injustice commise puisque le 22 mars 1749, il nommait Nicolas-Charles Pinguet de Bellevue notaire à Québec.

Il exerça ces charges de notaire et de juge senéchal jusqu'à sa mort arrivée à Québec le 14 mai 1751, à l'âge de 38 ans.

Il ne s'était pas marié (1).

XVI

Marie-Jeanne Pinguet

Née à Québec le 4 juillet 1715.

Mariée à Québec, le 9 janvier 1747, à Pierre-Marie Masse, capitaine de navire, fils de Guillaume Masse et de Madeleine Amiot.

Madame Masse décéda à Québec le 8 février 1757.

(1) Mgr Tanguay l'a confondu avec son frère, Charles-François Pinguet Montigny (*Dictionnaire généalogique*, vol. 1er, p. 487).

XVII

Louis Pinguet

Né à Québec le 3 mars 1717.
Décédé en bas âge.

XVIII

Paul-Madeleine Pinguet

Né à Québec le 20 mai 1719.
Décédé au même endroit le 2 mai 1733.

XIX

Joseph-Régis Pinguet

Né à Québec le 10 mai 1721.

M. Pinguet était à sa mort capitaine de navire et commandait la flûte du roi l'*Outarde*.

Décédé à Québec le 15 septembre 1758, il fut inhumé dans la cathédrale de Québec. Son acte de sépulture lui donne les prénoms de François-Régis mais il avait été baptisé sous les noms de Joseph-Régis.

Il ne s'était pas marié.

M. Pinguet avait plutôt vécu à La Rochelle qui était le port d'attache de son navire.

Le notaire Decharnay fut chargé de régler sa succession qui revenait toute entière au seul survivant de ses frères, Charles-François Pinguet Montigny. M. Decharnay, évidemment, n'était pas un homme pressé. Ce n'est que le 24 novembre 1769, onze ans après la mort de M. Pinguet, que son frère reçut de madame Decharnay (M. Decharnay étant décédé), le dernier paiement de la somme de douze mille deux cent soixante-trois livres qui lui revenait de cette succession.

XX

Denis Pinguet

Né à Québec le 19 juillet 1723.

Décédé au même endroit le 15 février 1724.

XXI

Gaspard Pinguet

Né à Québec le 31 mars 1725.

Décédé en bas âge.

XXII

Marie-Charlotte Pinguet

Née à Québec le 7 mars 1728.

Décédée au même endroit le 20 juillet 1728.

CHARLES-FRANÇOIS PINGUET MONTIGNY

—

Né à Québec le 4 avril 1709.

Le 27 novembre 1753, l'intendant Bigot donnait la commission suivante à M. Pinguet Montigny :

“Étant nécessaire de pourvoir à la place de concierge des prisons royales de cette ville, vacante par la démission volontaire qu'en a faite Charles François Hubert dit St-Hubert qui en étoit pourvû, et Étant informé que Charles Pinguet Montigny a les qualités nécessaires pour s'en bien acquitter, Nous, sous le bon plaisir de Sa Majesté, avons Commis et Commetons par ces présentes le dit Charles Pinguet pour remplir et exercer le dit office de concierge des Prisons Royales de cette ville et en jouir aux gages et droits y attribués, Enjoignons aux officiers de la Prévosté de cette ville et à tous autres de le reconnoitre en cette qualité.....”

M. Pinguet était encore concierge ou géôlier des prisons de Québec en mai 1757, lorsque le fameux ôtage Stobo et son compagnon Van Braam, détenus par ordre du Roi, prirent la clef des champs. Cette évasion mit M. Pinguet Montigny dans une fâcheuse position. L'enquête présidée par le lieutenant général de la Prévôté sur l'évasion des deux prisonniers confiés aux soins de M. Pinguet Montigny prouva que les autorités militaires et civiles avaient eu trop de complaisances pour ces deux ennemis de l'État.

M. Pinguet Montigny avait épousé, à Québec, le 7 juin 1740, Madeleine Marcoux, veuve d'Antoine Carpentier. Elle décéda avant 1765.

De ce mariage naquirent :

I

Charles Pinguet

Le continuateur de la lignée.

II

Jacques-Nicolas Pinguet

Né à Québec le 20 janvier 1743.

Le gouverneur Murray lui donna une commission d'avocat dans les premiers jours de janvier 1767.

Pinguet fut le deuxième avocat canadien-français. Une dizaine d'avocats avaient été nommés avant lui, mais un seul, Guillaume Guillimin, était né ici.

Dans la *Gazette de Québec* du 26 janvier 1767, nous trouvons un avis signé par Pinguet :

“ Le public est averti qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur pourvoir d'une licence d'avocat Jacques Pinguet fils, pour exercer dans toutes cours et conseils en cette province. Il prie ceux qui auront confiance en lui de se persuader de son exactitude à remplir les devoirs de sa profession. Il demeure chez son père rue des Jardins. ”

Semblable *avis* conduirait aujourd'hui un avocat devant le conseil du barreau, mais dans le bon vieux temps on y mettait moins de forme.

On pouvait alors être simultanément avocat et notaire. Le 29 mai 1779, Pinguet se faisait nommer notaire pour toute la Province.

C'est M. Pinguet qui, le 22 mars 1791, avec son confrère, Louis Deschenaux, eut l'honneur de recevoir le testament de l'illustre et révérendissime Mgr J.-O. Briand, ancien évêque de Québec.

M. Pinguet décéda à Québec le 5 janvier 1793.

Il avait épousé, à Québec, le 29 octobre 1776, Geneviève Séguin, fille de feu Joseph Séguin et de Thérèse Jourdain.

Enfants :

1° Geneviève née à Québec le 22 février 1777.

2° Marie-Thérèse Pinguet née à Québec le 11 janvier 1778.

3° Jacques-Antoine Pinguet né à Québec le 2 février 1779.

4° François-Augustin Pinguet né à Québec le 12 mars 1780, et décédé au même endroit, le 2 février 1784.

5° Julie Pinguet née à Québec le 19 juin 1781.

6° Marie-Françoise Pinguet née à Québec le 28 mai 1782, et décédée à Saint-Augustin-de-Portneuf, le 2 février 1784.

7° Marie-Charlotte Pinguet née à Québec le 14 décembre 1783. Mariée à John Cooper puis à François Verreault (à Saint-François-de-la-Beauce, le 27 août 1832).

8° Louise-Angélique Pinguet née à Québec le 4 mars 1785.

9° Reine née à Québec le 14 novembre 1786, décédée le 26 décembre 1793.

III

Marie-Madeleine Pinguet

Née à Québec le 4 février 1745.

Mariée à Québec, le 13 janvier 1766, à Charles Lambert, fils de feu René-Louis Lambert et de Elisabeth Pinguet.

CHARLES PINGUET DE VAUCOUR

Charles Pinguet de Vaucour, le continuateur de la lignée, naquit à Québec le 10 mars 1741.

M. Pinguet de Vaucour tint un commerce important pendant un bon nombre d'années à la basse-ville de Québec.

Pendant le siège mémorable de 1775, il servit en qualité de lieutenant dans la deuxième compagnie de milice, capitaine François Baby. En 1712, M. Pinguet de Vaucour était lieutenant-colonel du 2e bataillon de milice de la cité de Québec.

M. Pinguet de Vaucour fut marguillier de Notre-Dame de Québec et il servit comme magistrat de la cité pendant un grand nombre d'années.

M. Pinguet de Vaucour décéda à Québec, respecté de tous, le 28 mai 1821, à l'âge de 81 ans.

Il avait épousé, à Québec, le 24 janvier 1774, Françoise Chauveau, fille de Claude Chauveau et de Catherine Filteau.

Elle décéda avant 1800.

Quinze enfants étaient nés de leur mariage.

I

Marie-Françoise-Bibiane Pinguet

Née à Québec le 2 décembre 1774.

II

Charles-Grégoire Pinguet

Né à Québec le 30 décembre 1775.

Décédé au même endroit le 18 février 1781.

III

Louis-Basile Pinguet

Né à Québec le 6 mai 1777.

M. Pinguet servit d'abord dans le 4^e bataillon de milice de Saint-Thomas, puis il obtint une commission de capitaine dans le 2^e bataillon de milice de la cité de Québec.

Le 22 mai 1812, sir George Prévost nommait M. Pinguet assistant-adjutant général des milices du Bas-Canada. Il occupa cette charge importante jusqu'à la fin de la guerre.

Une loi sanctionnée le 1^{er} avril 1818 accordait le droit aux juges de paix de Québec d'établir des *guets* dans les limites de la ville.

Le guet de Québec ne devait pas comprendre plus de vingt-quatre hommes avec un contremaître et un député contremaître. Les juges de paix de Québec choisirent unanimement M. Pinguet comme contremaître du guet, et lui donnèrent la faculté de nommer lui-même ses vingt-quatre hommes de guet. Tous ces engagements furent faits le 11 juin 1818.

Le contremaître du guet était pratiquement le chef de police de Québec. On peut donc dire que M. Pinguet fut le premier chef de police de Québec.

Il mourut à Québec le 3 août 1853, à l'âge de 76 ans et 3 mois.

“ Quoique possesseur d'une certaine aisance, il avait toujours vécu avec la plus grande simplicité, se refusant toutes dépenses superflues, afin d'avoir à sa disposition plus de moyens de secourir les pauvres. ”

M. Pinguet ne s'était pas marié.

IV

François-Xavier Pinguet

Né à Québec le 27 mars 1778.

Il fut négociant à Québec.

M. Pinguet décéda à Québec le 24 décembre 1820, à l'âge de 43 ans.

Il avait épousé, à Québec, le 5 novembre 1816, Charlotte Mure, fille de l'honorable John Mure, membre du Conseil exécutif.

Madame Pinguet se remaria, à Québec, le 12 mars 1823, à Jean-Baptiste Taché, notaire, plus tard membre du Conseil Spécial.

Enfants de François-Xavier Pinguet et de Charlotte Mure :

1° Jean-Charles Pinguet né à Québec le 30 août 1817.

2° Jacques-François de Sales Pinguet né à Québec le 11 mars 1819 et décédé au même endroit le 30 août 1817.

3° Louis Pinguet né à Québec le 6 janvier 1821 (posthume), et décédé au même endroit le 8 mai 1821.

V

Françoise-Euphrasie Pinguet

Née à Québec le 12 mars 1779.

VI

Luce-Monique Pinguet

Née à Québec le 4 mai 1780.

Mariée, à Québec, le 21 juillet 1800, à Jacques Voyer, notaire et assistant-traducteur du Conseil législatif, fils de Charles Voyer, notaire, et de Françoise-Charlotte Perreault.

M. Voyer décéda à Québec le 8 janvier 1843, à l'âge de 72 ans.

Madame Voyer devint, en secondes noces, le 25 juin 1845, l'épouse de Étienne Gauvin, marchand, veuf de Angélique Dorion.

Elle décéda à Québec le 13 janvier 1857, à l'âge de 76 ans. Madame Gauvin, qui n'avait pas eu d'enfants, lé-

gua 1000 louis à la Fabrique de Québec ; 500 louis à l'Archevêché de Québec ; 500 louis à la Congrégation Notre-Dame ; 500 louis à la Société d'Éducation de Québec ; 700 louis à l'Hospice de la Charité ; 200 louis à l'Asile du Bon-Pasteur ; 200 louis au curé de Québec pour ses pauvres, etc., etc.

VII

Charles-Casimir Pinguet

Né à Québec le 27 décembre 1781.

Dès les premières rumeurs de guerre entre l'Angleterre et les États-Unis en 1812, M. Pinguet se fit donner une commission de lieutenant dans les "Canadian Fencibles", régiment presque entièrement composé de Canadiens français.

A la bataille de Châteauguay, le ~~3~~²⁶ octobre 1813, M. Pinguet était lieutenant de la compagnie légère commandée par le capitaine Ferguson. Il seconda avec zèle et habileté les efforts de son capitaine. *Le témoin oculaire* lui en rend témoignage: "On n'a pas moins remarqué dans ce combat sévère, le courage et la bravoure du capitaine La Mothe, du département des Sauvages, du lieutenant Pinguet, de l'infanterie légère (Fencibles) canadienne..."

Deux des lettres de Charles-Casimir Pinguet à son frère Louis-Basile Pinguet, pendant cette campagne mémorable, ont été publiées dans les *Soirées Canadiennes* de 1864. L'une est datée du 21 octobre 1813 et l'autre du 21 novembre 1813.

Toutes deux respirent le plus pur patriotisme et la plus grande bravoure. Celle du 21 novembre 1813 donne des détails précieux sur la bataille de Châteauguay.

M. Pinguet terminait cette même lettre en écrivant : "Je crois à présent qu'un homme est capable d'endurer sans crever plus de misère qu'un bon chien."

L'infortuné jeune homme se trompait car il prit dans cette campagne le germe de la maladie qui l'emporta

quelques mois plus tard. Il mourut à Saint-Philippe de Laprairie, où son régiment était en cantonnement, le 13 juin 1814.

“ Ses parents, dit la *Gazette de Québec* du 23 juin 1814, perdent en lui un parent affectionné, les officiers de son régiment un ami sincère, et le service un officier qui promettait beaucoup. ”

VIII

Françoise-Cécile Pinquet

Née à Québec le 27 avril 1783.

IX

Charles-Augustin Pinquet

Né à Québec le 17 juin 1784.

X

Charles-Romain Pinquet

Né à Québec le 9 août 1785.

XI

Jeanne-Françoise Pinquet

Née à Québec le 24 mai 1787.

Décédée au même endroit le 19 février 1791.

XII

Agathe-Cécile-Prisque Pinquet

Née à Québec le 18 janvier 1790.

XIII

René-Félicité Pinguet

Née à Québec le 3 février 1791.

XIV

Edouard Pinguet

Né à Québec le 13 mars 1792.

XV

Anonyme Pinguet

Né et décédé à Québec le 31 mai 1794.

APPENDICE

—

*Lettres de Charles-Casimir Pinguet à son frère,
Louis-Basile Pinguet*

Châteauguay, 21 octobre, 1813.

Cher frère,

Il y a longtemps que je me proposais de t'écrire mais, ayant remis de jour en jour, les mouvements ont commencé ce qui a été cause que je n'ai pu le faire. En outre, nous avons été si peu de temps dans les différents endroits où on nous a envoyés que je n'aurais pu t'enseigner où m'adresser tes lettres, si tu avais eu envie de me donner quelques nouvelles. Tu vas voir comme nous avons été trimbalés cet été.

De la *Halfway House*, où nous étions dans mai dernier, on nous a envoyés à Chambly ; de Chambly nous avons été à Platsburg, environ quinze lieues au-delà des lignes sur le lac Champlain ; de là nous sommes revenus à

Chambly où nous avons joint le régiment ; là quatre de nos compagnies nous ont laissés pour le Haut-Canada où elles sont à présent. De Chambly nous avons été à Laprairie, de là à St-Philippe ; de St-Philippe notre compagnie a été envoyée à *Douglass settlement*, près des lignes, où nous ont joint deux compagnies des Murons ; nous avons été là trois jours et sommes revenus à St-Philippe ; le lendemain de notre arrivée, nous avons reçu ordre d'aller à St-Pierre joindre un bataillon de flanc, formé de deux compagnies de flanc du 13^e Régiment, de deux du nôtre et de celles des Murons, le tout commandé par le lieut.-col. Williams, du 13^{ième} régi. ; là, nous avons été une journée et avons reçu ordre d'aller à Châteauguay. Après avoir été là trois jours, le bataillon est retourné à Lacadie et notre compagnie y a été laissée, en société des Voltigeurs avec lesquels et environ cent sauvages nous avons été envoyés pour reconnaître l'ennemi au-delà des lignes, à un endroit nommé *Four Corners*, où les Américains ont un camp de cinq mille hommes de troupes réglées et vingt-quatre pièces de canon de différents calibres. Nos sauvages ont tué un lieutenant, quatre soldats et ont fait reculer, plus je crois par leurs cris qu'autre chose, cinq à six cents hommes qui composaient la garde avancée des ennemis dont le camp pouvait être à environ un mille. De là nous sommes revenus à Châteauguay où nous sommes depuis quinze jours. Tu vois par là que notre compagnie n'a pas été longtemps dans le même endroit. Ces différents mouvements et, si tu veux, un peu de négligence m'ont empêché d'écrire.

Voyer est à l'Isle aux Noix avec son bataillon, depuis près de deux mois, et il y en a près de trois que je n'ai pas vu Luce (1). Au commencement de l'alarme elle a retraité sur Montréal ; mais j'ai entendu dire hier qu'elle était à l'Isle aux Noix. Je ne crois pas pouvoir la voir avant que nous entrions en quartiers d'hiver, aucun officier ne peut obtenir permission de quitter son poste un seul jour, pour quelque raison que ce soit.

(1) Madame Voyer, femme du lieutenant-colonel Voyer et soeur de M. Pinguet. Elle avait suivi son mari à l'armée.

Le capitaine Ferguson me prie de le rappeler à ta mémoire et, en même temps, te prie de vouloir bien avoir soin de son fusil à deux coups et de son manche de ligne. Voudrais-tu bien m'écrire si tu as en ta possession un matelas et quatre chaises vertes qui m'appartiennent, et aussi si la dame du docteur Horne, lorsqu'elle a laissé Québec ce printemps, pour aller rejoindre son époux à l'armée dans le Haut-Canada, n'a pas fait remettre à toi ou à François quelques articles de mon ménage, dont ils se servaient l'hiver dernier.

Aie la bonté de me rappeler au souvenir de la famille, mes respects à mon père, amitiés à François, à mes cousins, à M. Wilson et à sa famille. Si tu m'écris, adresse moi tes lettres comme cy-bas, par ce moyen elles se rendront au régiment, d'où on me les fera parvenir. Adieu.

Ton affectionné Frère,

Chs. Pinguet

M. Louis Pinguet,
Québec.

Châteauguay, 21 novembre 1813

Cher frère,

La lettre que tu recevras en même temps que celle-ci est une espèce de journal de ce que nous avons fait depuis ce printemps. Celle-ci est le récit de ce qui nous est arrivé depuis.

Le soir que je finissais d'écrire la lettre dont je parle plus haut, un sergent des Voltigeurs vint nous faire sortir du lit, où nous venions de nous jeter, disant que l'alarme sonnait. Nous paradâmes immédiatement et reçûmes ordre d'avancer à la Fourche, à environ trois lieues plus haut, toujours sur la rivière Châteauguay. Il était presque jour lorsque nous y arrivâmes; là, nous nous reposâmes environ deux heures et reçûmes ordre d'avancer deux lieues plus haut. Comme nous arrivions, des sauvages, qui avaient été envoyés en avant, vinrent annoncer que l'ennemi venait et était à environ deux milles de nous, alors nous avançâmes environ un mille plus haut, et là, le colonel de Salaberry, qui commandait, choisit une position forte et nous fit étendre, de chaque côté du chemin dans le bois: nous formâmes trois lignes.

Mais voyant que l'ennemi n'avancait pas nous commençâmes à nous fortifier avec des arbres et à former des espèces de retranchements: c'est derrière ces retranchements que nous avons passé trois jours et trois nuits à guetter l'ennemi. A environ une demi-lieue plus haut que nous, il y avait une pointe de bois qui avançait jusqu'à la rivière; le chemin seul la traversait, là le colonel de Salaberry fit faire un abattis que nos piquets ont gardé depuis et où la bataille a eu lieu.

C'était le dimanche que l'abattis fut commencé et le mardi, comme les bûcheurs finissaient quelque chose qui manquait, un parti de dix hommes de notre compagnie et de vingt des Voltigeurs qui étaient en avant pour protéger les travailleurs, aperçurent l'avant-garde de l'ennemi qui s'avancait. Les nôtres tirèrent quelques coups de fusil sur l'ennemi, ce qui donna l'alarme. Notre compagnie fut aussitôt envoyée à l'abattis avec ordre de commencer et de soutenir l'action, ce qui fut fait (comme tu as su) avec succès.

Nous avons à combattre contre deux mille hommes de piés et deux cents hommes de cavalerie (1), nous ne perdions pas de temps: nos soldats ont tiré entre trente cinq à quarante cartouches, et en si bonne direction que les prisonniers que nous fîmes le lendemain disaient que nos balles passaient toutes à l'égalité soit de la tête soit de la poitrine. Notre compagnie seule s'est battue là environ trois quarts d'heure, avant que de recevoir du renfort. La perte de l'ennemi a été d'environ cinq cents, tant tués que blessés et manquants. Nous en avons enterré environ un cent. Notre perte n'a été que de trois hommes faits prisonniers et quatre blessés, dont trois seront bientôt prêts à faire le service.

Après la bataille, on nous a ramenés dans nos retranchements, où nous avons passé huit jours à la pluie, au froid, sans feu et sans couverture; de là nous sommes descendus au maisons où nous étions presque aussi mal que dans le bois, nous y avons été huit jours et avons reçu ordre de remonter. Cette seconde fois nous avons tellement souffert du froid et du mauvais temps que plusieurs de nos hommes tombaient

(1) Le jeune officier ne parle ici que du nombre d'ennemis engagés à l'endroit où lui-même combattit.

malades tous les jours. Pour moi j'ai été obligé de redescendre aux maisons avec des douleurs dans tous les os; mais j'espère que, si la campagne n'est pas finie, dans huit jours, je serai capable de remonter. Le colonel de Salaberry a été bien malade, mon vieux capitaine est malade à la Prairie depuis trois semaines, et plusieurs officiers des Voltigeurs sont aussi malades. Je crois à présent qu'un homme est capable d'endurer sans crever plus de misère qu'un bon chien. Il y a bien des petites choses qui pourraient se dire mieux que de s'écrire; mais tu verras par ceci cependant que les Canadiens savent se battre; car sur 72 de notre compagnie qui étaient dans l'engagement il y avait plus de 50 Canadiens, et qui n'ont pas été les moins fermes.

Tu as vu, par l'ordre général concernant la bataille qui s'est donné sur le fleuve St-Laurent (1), que ce pauvre de Lorimier a été tué, et je crois qu'Armstrong, un de nos enseignes et fils du chirurgien des Vétérans, est aussi mort de ses blessures.

En de Lorimier le régiment perd un bon officier, et plusieurs officiers un bon ami. Ils se sont battus, en plaine, huit cents contre quatre mille et nous, dans le bois, trois cents contre cinq mille; notre bataille a duré depuis dix heures et demie du matin jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi. Je t'assure qu'on est si occupé dans ces occasions-là que le temps passe vite. Mes respects à mon père, amitiés à François, à mes cousins, à M. Wilson et à sa famille. Au plaisir de nous revoir tous encore une fois, si je puis, cet hiver. Adieu.

Ton frère,

Chs Pinguet (2)

Nota — La présente généalogie n'est pas complète. Nous serions reconnaissants à ceux qui pourraient nous fournir des renseignements sur les membres de la famille Pinguet non mentionnés ici.

P.-G. R.

(1) La bataille de Crysler's Farm.

(2) *Les Soirées Canadiennes*, 1864.

M. Aegidius Fauteux nous communique la note suivante tirée de la *Minerve* du 2 décembre 1864 :

“ Nous apprenons la mort de M. le docteur J.-C. Pinguet, de Madaouaska, dans le Nouveau-Brunswick. M. Pinguet qui était bien connu à Québec, lieu de sa naissance, était le dernier rejeton d'une famille canadienne dont on voit figurer le nom dans plusieurs documents de l'histoire intime de notre pays, notamment dans l'histoire des Ursulines de Québec. En lui s'éteint ce nom qu'ont porté des hommes d'un très grand mérite ”.

Ce docteur J.-C. Pinguet appartenait certainement à la famille dont nous donnons ici l'histoire généalogique.
